

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Suite à la suspension de toutes les compétitions à la date du 13 mars, les instances se sont réunies par vidéo-conférence.

Pour notre part, nous avons attendu que des décisions redescendent de la Fédération et de la ligue afin de nous éclairer dans notre conduite à tenir.

La COC 44, suite à la réunion qui s'est tenue le mercredi 01 avril, a décidé d'appliquer les mesures suivantes:

- Arrêt de toutes les compétitions, championnats ou coupes, à la date du 13 mars
- Établissement des classements avec calcul "au quotient" pour les équipes n'ayant pas le même nombre de matchs
- Absence de titres de champion ou de vainqueur de Coupe à tous les niveaux pour la saison 2019-2020.

Vous trouverez donc en pièce jointe l'ensemble des classements seniors et jeunes. Les "flèches montantes" indiquent les équipes concernées par une accession et les "flèche descendante" une relégation (catégorie senior masculine).

Dans cette période, nous vous souhaitons une bonne santé,

Bon courage à tous,

RAYE Alain

Président COC Loire Atlantique